

L'ilec, un ancrage

530 000 emplois, 76 milliards d'euros, 995 établissements, trois chiffres parmi d'autres qui illustrent la place et la force de l'ilec dans le tissu économique français.

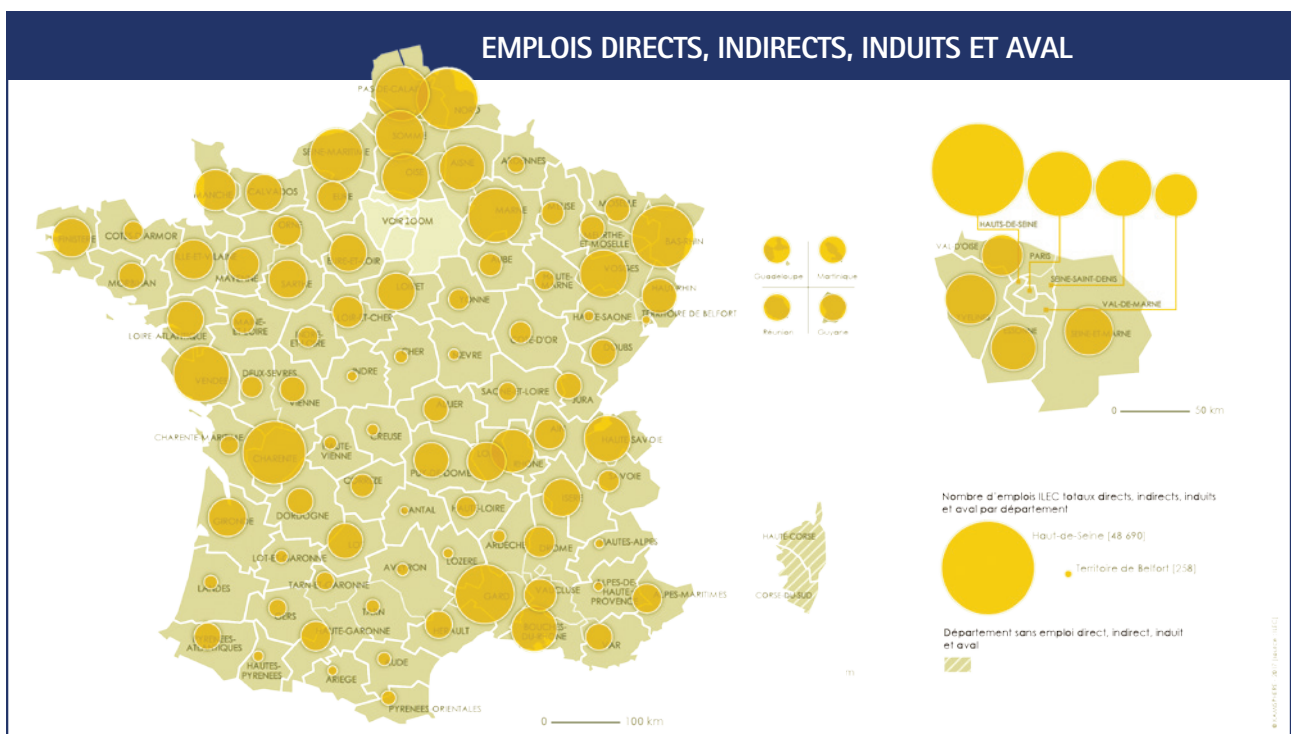
Créé en 1959 pour être le porte-parole des industries de produits de grande consommation dans la relation industrie-commerce et auprès des pouvoirs publics, l'Institut de liaisons et d'études des industries de consommation (Ilec) réunit 75 entreprises.

Celles-ci commercialisent des produits de grande consommation sous des marques de notoriété nationale et internationale. Un tiers d'entre elles, françaises, véhiculent par nature l'image d'un ancrage local ; les autres sont des filiales de groupes internationaux, également implantés en France mais dont l'empreinte locale est moins évidente.

À l'heure où l'emploi est plus que jamais une priorité nationale et un enjeu inscrit dans la responsabilité sociale des entreprises (RSE), une étude réalisée par le cabinet Utopies entend mesurer le degré d'enracinement local des entreprises adhérentes de l'ilec, expliquer leur modèle économique et le poids réel du choix des consommateurs qui ont acheté leurs marques.

Mesurer les retombées économiques et sociales de ces entreprises sur le territoire français consiste à quantifier l'écosystème local de chacune dans deux domaines.

1 - L'étude Utopies portait sur 73 d'entre elles.



ÉCONOMIQUE

SUR tout le territoire

Le premier porte sur son poids aussi bien « direct » (dans ses établissements) qu'« indirect », en amont (l'ensemble de la chaîne de ses fournisseurs), ainsi qu'« induit », en aval (dépenses de consommation de tous les salariés de son écosystème et dépenses des administrations publiques, financées par ses impôts et taxes). Le deuxième domaine porte sur l'effet « catalyseur », qui résulte de la commercialisation des produits de l'entreprise et des emplois soutenus dans les structures de distribution.

L'étude conduite avec le cabinet Utopies s'appuie sur des données Insee et Kantar 2015. Elle a permis de recenser précisément les établissements enregistrés pour chaque entreprise, le nombre d'emplois correspondants, de retracer tous les échanges économiques de ces établissements avec les différents fournisseurs (de rang un et plus) et avec la sphère publique, et ainsi de suivre à la trace chaque euro dépensé en identifiant chaque vague de dépenses ainsi que les secteurs concernés localement, en écartant les « fuites » hors du territoire.

Il en ressort que l'IleC réunit 995 établissements répartis sur l'ensemble du territoire français : 409 sites de production et de logistique, ainsi que 586 sites tertiaires (sièges sociaux, sites commerciaux, centres de recherche...). Ces établissements ont, par leurs activités et leurs échanges économiques, un effet d'entraînement sur l'économie locale.

Données sociales

L'effet d'entraînement s'illustre principalement dans le domaine de l'emploi, tant sur le plan du volume que sur le plan qualitatif. À noter, le nombre d'emplois est calculé de

façon très stricte : sur 12 mois, à partir des effectifs comptabilisés par l'INSEE au 31 décembre 2015 ².

Sur le plan du volume, les entreprises de l'IleC soutiennent en année pleine 530 000 emplois équivalents temps plein entièrement consacrés à leurs activités, emplois directs, indirects, induits et par catalyse.

- Les 995 établissements de l'IleC totalisent 113 000 emplois directs. L'effet multiplicateur, en France, est de 4,69 : un emploi dans un établissement de l'IleC en soutient chaque année 3,69 de plus dans le reste de l'économie française ³, ce qui situe à cet égard les industries de marques réunies à l'IleC dans le haut des branches industrielles. Formulé autrement : les 113 000 emplois directs génèrent 416 631 emplois supplémentaires dans le reste de l'économie française. Étudié selon la nature du site – production ou tertiaire –, l'IleC compte parmi ses membres 409 sites de production, qui soutiennent directement 73 150 emplois, et 586 sites tertiaires soutenant 39 826 emplois ⁴. Les sites de production ont un coefficient multiplicateur particulièrement élevé de 4,55 : un emploi sur un site de production génère en moyenne 3,55 emplois supplémentaires dans le reste de l'économie française (hors emplois catalyseurs) quand il en génère près d'un supplémentaire sur un site tertiaire (coefficient multiplicateur de 1,98).
- Sur le plan des emplois indirects, les entreprises de l'IleC s'approvisionnent auprès de fournisseurs répertoriés dans différents secteurs (agriculture, élevage, transport, fabrication et services divers), qui eux-mêmes achètent à d'autres fournisseurs. Chaque euro dépensé chez ces fournisseurs situés en France (de rang un et suivants, jusqu'à ce que l'effet de vague s'estompe) génère une activité qui soutient 178 907 emplois indirects.
- Sur le plan des emplois induits, ceux-ci se subdivisent selon deux origines : la rémunération et la fiscalité. La consommation des ménages résultant des rémunérations versées par les entreprises et leurs fournisseurs à leurs salariés

2 - Hors saisonniers, intérimaires ou CDD dont les contrats s'achevaient avant cette date.

3 - En général, l'Insee estime « qu'un emploi industriel génère trois à quatre emplois hors industrie », voir : lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-157436-vers-la-reindustrialisation-2001936.php#teolmolR1pCpCkuc.99.

4 - Les sites productifs rassemblent les activités de culture, de fabrication, de transformation, ainsi que les sites logistiques, de transport, de stockage ou de réparation, tandis que les sites dits tertiaires regroupent les sièges sociaux, les sites de négoce et commerciaux, les boutiques en propre, les sites de restauration, les sites de R&D.

soutient ou crée 64 162 emplois. Les taxes et impôts payés par toute la chaîne d'entreprises, et par ces ménages, financent des dépenses publiques qui soutiennent 55 834 emplois supplémentaires. Les entreprises de l'Ilec soutiennent ainsi 119 996 emplois induits dans l'économie.

- Enfin, la catégorie d'« emplois catalyseurs », celle de l'aval distribution, concerne 118 000 emplois équivalents temps plein dans les points de vente (supérette, hypermarché, vente à distance, distributeurs automatiques, restauration ou e-commerce...⁵) où sont mis en rayon pour être revendus les produits des adhérents de l'Ilec, au prorata du poids de ceux-ci. Par exemple, un chef de rayon dont 10 % de l'activité est consacrée aux entreprises de l'Ilec ne sera comptabilisé que pour 10 % d'ETP). Le taux d'emplois soutenus s'établit entre 3 et 4 % dans la plupart des commerces spécialisés et s'élève jusqu'à 16,8 % dans les magasins de parfumerie et produits de beauté, et à 18,8 % dans les hypermarchés.

Sur le plan qualitatif, l'analyse porte sur les 412 000 emplois directs, indirects et induits hors aval distribution (530 000 - 118 000). En France, l'Ilec représente 1,9 % des emplois pour une population active de 28,6 millions. La répartition des emplois soutenus par les entreprises de l'Ilec est comparable à celle de la France sous l'aspect des profils sociologiques, de la part de diplômés et de non-diplômés, de l'emploi des jeunes et des seniors.

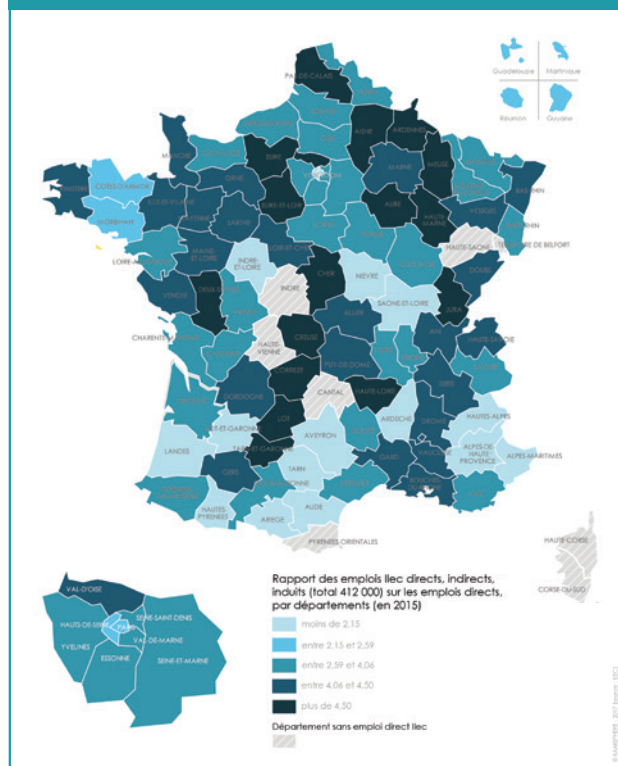
Les emplois sont stables, ceux soutenus par les entreprises étant à 81,4 % en CDI, à 85,2 % à temps complet et à 63,7 % à horaires constants d'une semaine à l'autre, des proportions proches de ce qu'elles sont globalement en France⁶. Les emplois directs des entreprises de l'Ilec sont encore plus pérennes, avec des proportions de 86,2 % de CDI⁷ et 89,6 % de temps complets, pour 64 % d'horaires constants.

Les emplois sont divers :

- **en termes de statut.** Les 412 000 emplois soutenus (hors aval distribution) se répartissent entre ouvriers, 22,6 % (19,8 % en France) ; agriculteurs exploitants et ouvriers agricoles, 12,9 % (2,9 % en France) ; cadres, 11,1 % (19,8 % en France) ; ou encore dans les professions intermédiaires d'entreprise, de l'enseignement ou de la fonction publique, techniciens, employés administratifs d'entreprise...

- **en termes de fonction.** Les fonctions de production, qui comptent pour 35,3 % de leurs emplois directs, représentent encore près d'un tiers des emplois soutenus par les entreprises de l'Ilec (31,4 %), une fois inclus les emplois indirects et induits, alors qu'elles ne représentent qu'un cinquième de l'emploi global en France (20,3 %). Les autres fonctions

ILEC, COEFFICIENT MULTIPLICATEUR



« soutenues » sont d'abord administratives, 14,2 % (15 % en France) et commerciales, 12,8 % (10,8 % en France), devant la R&D, la logistique, le soin à la personne ou l'enseignement. Les trois quarts des 299 000 emplois indirects et induits (fournisseurs, administrations et services) concernent des établissements de moins de 50 salariés.

Une répartition nationale des établissements et de leurs emplois

Les 73 adhérents de l'Ilec représentent 995 sites sur le territoire français. Une majorité est située en Île-de-France (317 sites), en Auvergne-Rhône-Alpes (92) et en Bretagne (85). Les départements d'outre-mer en comptent 17. Seuls sept départements n'accueillent pas de site d'une entreprise de l'Ilec. S'il y a dans la répartition des emplois prédominance de l'Île-de-France (42 708) et du Nord-est (11 692 dans les Hauts-de-France et 11 269 en région Grand-Est), la présence d'établissements sur la quasi-totalité du territoire y assure des emplois. C'est dans les départements des Hauts de Seine, en Charente, dans le Lot, la Vendée, les Vosges, la Marne et le Gard que la part des emplois directs dans la population active est la plus importante. Le Gard, les Vosges et la Charente font partie des départements où le taux de chômage est le plus important.

Données économiques

Les 995 établissements des 73 entreprises membres de l'Ilec génèrent une production directe de 39 milliards d'euros. Celle des fournisseurs mobilisés est évaluée à 26 milliards, auxquels s'ajoutent plus de 11 milliards générés par la consommation des ménages et les dépenses des administrations publiques. La production totale est donc de 76 milliards d'euros, et l'effet d'entraînement des activités de l'Ilec (coefficient multiplicateur) de 1,95.

La production totale générée par les activités de l'Ilec se répartit en 35 secteurs d'activité et 378 sous-secteurs (base de données WIOD de l'UE) parmi les 380 représentés en France (Cf. graphique). L'alimentation-restauration (50,6 % du CA réalisé au total), le commerce (9,5 %) et la chimie (6,8 %) sont les plus grands secteurs affectés par les activités de l'Ilec, devant le transport (2,9 %), l'éducation et la santé (3,8 %) ou le BTP (2,1 %). La production générée par les entreprises de l'Ilec représente plus de 13 % du secteur français de l'alimentation et de la restauration. Leur part est de 3 % des activités du papier-bois ou dans le secteur de la chimie, et de 2 % dans les secteurs de la santé, de l'éducation ou du social.

En termes de valeur, l'effet d'entraînement s'analyse ainsi : la valeur ajoutée directe ⁸ produite chaque année par les adhérents de l'Ilec est de 10,4 milliards d'euros. Par leurs échanges économiques, ces entreprises soutiennent leur chaîne de fournisseurs à hauteur de 10 milliards supplémentaires. Et une fois réinjectée l'activité générée par les rémunérations (consommation des ménages) et la fiscalité (dépenses publiques), la valeur ajoutée totale associable à l'Ilec atteint 27 milliards d'euros, soit 1,23 % du PIB. Ainsi, la valeur ajoutée de 10,4 milliards d'euros créée par les entreprises de l'Ilec génère une valeur ajoutée supplémentaire de 16,5 milliards d'euros dans le reste de l'économie française. L'effet d'entraînement porte également sur la masse salariale. Celle générée par les activités de l'Ilec est de 17,7 milliards d'euros, répartie sur les 412 000 emplois totaux (hors aval distribution). Ainsi, 6,2 milliards d'euros de masse salariale au sein des entreprises de l'Ilec génèrent 11,5 milliards d'euros supplémentaires de masse salariale dans le reste de l'économie française. ■

5 - Les circuits de « consommation hors domicile », soit toutes les formes de restauration hors foyer qui revendent des boissons ou des produits snacks, et autres circuits de niche, tels que boulangeries ou stations-service, ne sont pas inclus dans l'étude.

6 - 83,4 % en CDI, 81,2 % à temps complet et 67,8 % à horaires constants.

7 - Dans l'ensemble des emplois industriels, les CDI représentaient 91,2 % des emplois en 2011 : pole-emploi.org/file/galleryelement/pj/89/2f/d8/e3/r_et_astatistiques2982406274959803579.pdf, graphique 3.

8 - La différence entre la production et les consommations intermédiaires, achats de biens et services.

STRATÉGIES FORMATIONS

13^{ÈME} ÉDITION

Le rendez-vous
annuel des
professionnels
de la
communication

TENDANCES COMMUNICATION 2017

du **27.11**

au **01.12**

À PARIS

1
CONFÉRENCE
D'ACTUALITÉ

39
FORMATIONS
OPÉRATIONNELLES

#Tendancescom2017

En partenariat avec



Cet événement Stratégies Formations est réalisé
en partenariat avec Comundi, organisme référent
en développement de compétences

